

**Longueur parcours**  
▶ 1<sup>ère</sup> catégorie : 7,1 Km



Domaine privé / Réciproitaire

**AAPPMA «La Saumonée Vilpionnaise»  
de SAINT-GOBERT  
Actualisation : Saison 2025**

**Légende cartographique**

 Cours d'eau de 1<sup>ère</sup> catégorie piscicole

 Cours d'eau / plan d'eau non géré par l'AAPPMA

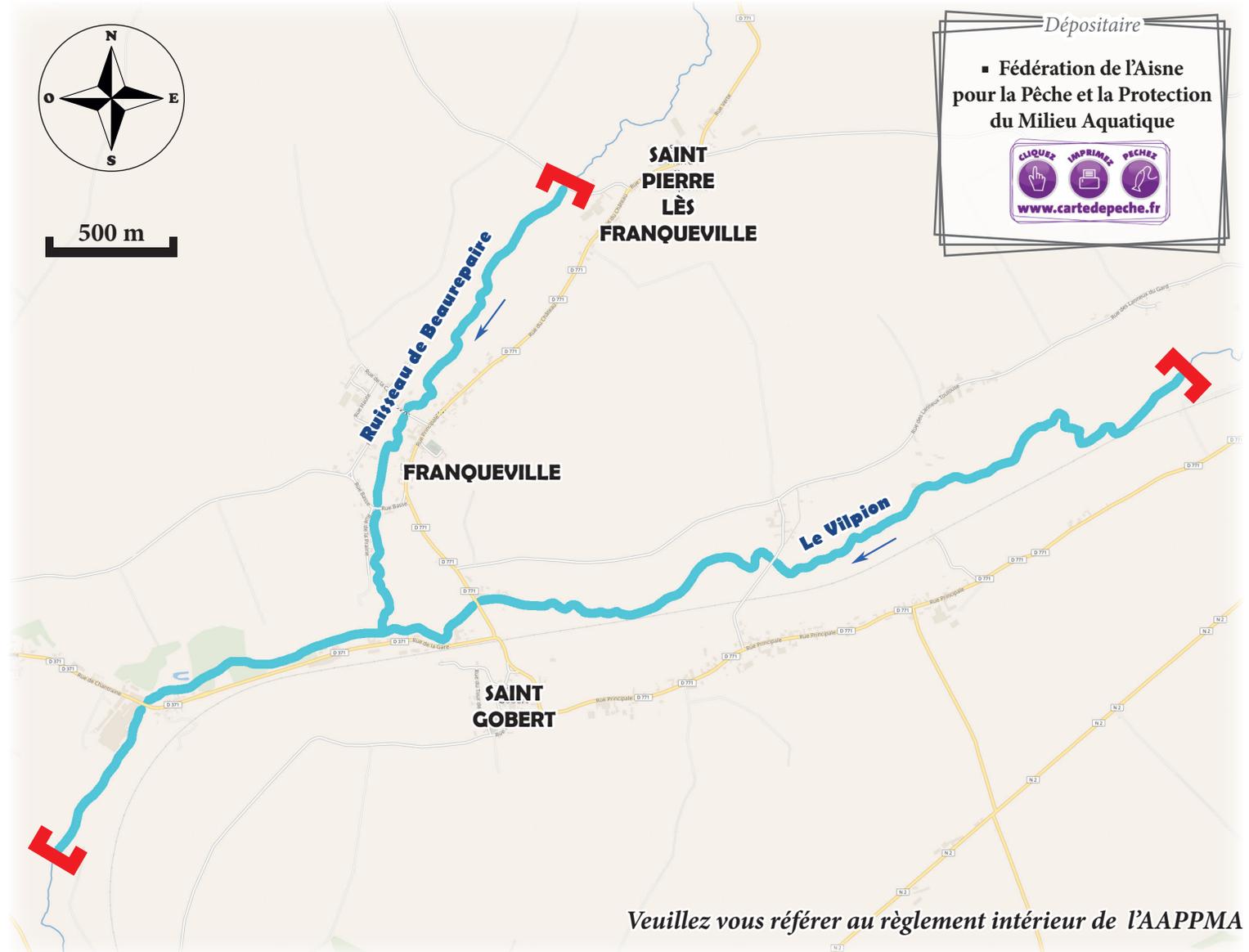
 Limite amont/aval des lots de pêche



Flash-Code  
Cartographie interactive  
des parcours de pêche



500 m



Dépositaire

▪ Fédération de l'Aisne  
pour la Pêche et la Protection  
du Milieu Aquatique



**En cas de pollution ou de travaux entraînant un impact sur les milieux aquatiques, prévenez le plus rapidement possible :**  
- l'Office Français de la Biodiversité au 03.23.23.41.60,  
- la Gendarmerie au 17,  
- la Fédération au 03.23.23.13.16.

*Veillez vous référer au règlement intérieur de l'AAPPMA*